



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

### structures administratives

Question écrite n° 11259

#### Texte de la question

M. Michel Zumkeller interroge Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'utilité et la fonction du Conseil scientifique en pharmacie. Il souhaite obtenir le budget détaillé de cet organisme tant en matière de fonctionnement que de mises à disposition de fonctionnaires. Il souhaite également avoir des précisions sur les missions de cet organisme et sur la possibilité de le supprimer ou de le réformer afin d'aboutir à une plus saine gestion des deniers publics.

#### Texte de la réponse

Le conseil scientifique pharmacie du concours de l'internat est l'un des trois conseils scientifiques des concours de l'internat (avec la médecine et la biologie). Ses missions sont définies par l'arrêté du 25/9/2008. Il élabore une banque nationale de questions pour le concours de l'internat en pharmacie. Cette instance nommée par les ministères chargés de la santé et de l'enseignement supérieur, est constituée de personnels enseignants et praticiens rémunérés par ailleurs, et son activité ne génère aucun coût significatif pour l'Etat. Au-delà du cas particulier faisant l'objet de la présente question, il convient de souligner que le Gouvernement souhaite réformer les pratiques de consultation préalable à la prise de décision et mettre un terme à l'inflation du nombre de commissions consultatives. Le comité interministériel de la modernisation de l'action publique du 18 décembre 2012 a ainsi fixé les orientations d'une nouvelle politique de la consultation. Conformément à ces orientations, chaque ministère dressera une cartographie faisant apparaître sa stratégie de consultation et examinera les possibilités de fusion ou de réorganisation des instances consultatives permettant d'en réduire le nombre et de renouveler les pratiques en privilégiant les modes de concertation ouverts ou informels. La présente réponse ne préjuge pas des décisions qui seront prises dans ce cadre.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Michel Zumkeller](#)

**Circonscription :** Territoire de Belfort (2<sup>e</sup> circonscription) - Union des démocrates et indépendants

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 11259

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** Enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** Enseignement supérieur et recherche

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [20 novembre 2012](#), page 6637

**Réponse publiée au JO le :** [19 février 2013](#), page 1938